

PAR MOHAMED BOUHAMIDI
mbouhamidi2001@yahoo.fr

L'homme a gardé des émeutes et de leur répression un handicap à vie. Il ne s'attendait pas à ce déferlement de violence, cette rage destructrice, cette soif de vengeance des jeunes. Le 5 octobre 1988 s'annonçait pourtant depuis longtemps pour ceux qui savent observer la vie sociale, politique et économique.

Cette observation n'est pas son métier. Il peut aujourd'hui encore donner un point de vue, une analyse, redire et raconter ce qu'il a vu et vécu, croyant comme tous les témoins que l'expérience directe suffit à connaître un événement. Ce n'est pas le plus important. Des universitaires, en déficit d'épistémologie, croient la même chose et se suffisent de compiler les témoignages pour donner une idée d'un phénomène.

Mais il ne sait pas que raconter et redire ce qu'il a vécu. Après Octobre 1988, il a couru toutes les réunions qui ont suivi, celle du comité contre la torture comme celles qui cherchaient un prolongement politique et culturel différent de celui que mettaient en place les islamistes aux réunions qui demandaient justice et indemnités. Bref, Octobre 88 l'avait surpris dans sa vie quotidienne et l'avait propulsé dans les convulsions de la politique. A vie. Il voudrait oublier qu'il ne pourrait pas, son handicap le lui rappellerait. Alors toutes les veilles d'anniversaire il fait le tour des rédactions de journaux pour bien s'assurer que les journalistes n'ont pas oublié, que les journaux en parleront et rappelleront ce que furent ces émeutes dont le secret essentiel reste pourtant bien gardé. Je me demande à chaque fois comment un drame politique, une tragédie peuvent fonctionner comme une accoucheuse tant j'ai l'impression que les émeutes d'Octobre l'ont autant fait naître qu'elles l'ont handicapé. Quand mercredi soir il m'a demandé de ne pas oublier Octobre 88, je lui ai promis d'en parler. C'est plus difficile d'expliquer que je ne pouvais rien en dire comme tous les dossiers de presse n'en ont dit que si peu.

M. B.

UN WALI FACE AUX JUGES

Le wali d'El Tarf vient d'être officiellement convoqué pour être auditionné, la semaine prochaine, par le magistrat instructeur de la Cour suprême, a-t-on appris de sources sûres. M. Djilali Arrar, installé à la tête de cette wilaya en 2002, serait, entre autres, accusé de "dilapidation de deniers publics", ajoutent nos sources.



Elèves déménageurs

Une institutrice, enseignant dans une école primaire des Bananiers et qui a bénéficié d'un logement AADL dans la cité mitoyenne, n'a pas trouvé mieux que de faire appel à ses petits élèves pour... l'aider à déménager.



Ce qui, rapportent des sources crédibles, n'a pas manqué de provoquer l'ire des parents dont certains ont décidé de saisir le ministère de l'Éducation.

Du nouveau à la Cour suprême

Après son conseiller, c'est son ex-chef de cabinet que Tayeb Belaïz a décidé de "placer" à la Cour suprême, a-t-on appris de sources crédibles.



M. Abdelkader Sahraoui sera, ainsi, appelé à seconder M. Mohamed Guet-touche, nommé récemment à la tête du parquet général de la Cour suprême, en qualité d'avocat général adjoint de cette cour, expliquent nos sources.

La "OMRA" des banquiers

Alors que de notoriété publique, la Badr connaît de sérieuses difficultés de gestion, le Pdg de cette banque, son conseiller juridique, des cadres dirigeants et des syndicalistes, tous accompagnés de leurs épouses, viennent de passer une semaine de "OMRA" dans un luxueux hôtel à La Mecque.

Un séjour qui, naturellement, n'a pas coûté un sou à nos "pèlerins" qui ont été totalement pris en charge par les œuvres sociales de la banque.



le HIC
lehic.dz@hotmail.com